



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>06 janvier 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>31</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>35</b> dont : <b>4 pouvoirs</b>	

**SEANCE DU 14 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de janvier à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle du Trieur de Bas-et-Lezat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Marie-Noëlle DASSAUD (suppléante de Guillaume LAURENT)

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Guillaume LAURENT

Absents :

Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Vanessa ROLLET, Luc CHAPUT

Secrétaire de séance : Claude DENIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_005 : Urbanisme - Arrêt du PLUi d'Entre Dore et Allier

**Urbanisme - Documents d'urbanisme**

Rapporteur : Jean-Jacques MATHILLON

*Vu le projet de PLUi de la communauté de communes Entre Dore et Allier;  
Considérant que ledit projet n'engendre pas de conséquence pour la communauté de communes Plaine Limagne,*

Le président propose d'émettre un avis favorable sur le PLUi de la communauté de communes Entre Dore et Allier.

- **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**  
**- d'émettre un avis favorable sur le PLUi de la communauté de communes Entre Dore et Allier.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Et ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 17 janvier 2025  
Le président, Claude RAYNAUD  
*Original électronique signé électroniquement*